



37 Rue René Cassin  
BEZANNES  
CS 30009  
51726 REIMS CEDEX

## COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA MARNE DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

## COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA MARNE DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

N° SIREN : 331 260 638

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux Membres de l'Association,

## Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association COMITE DÉPARTEMENTAL DE LA MARNE DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Bezannes, date de signature électronique

Nathalie FÉNART  
Associée

## Bilan : l'actif

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions	194 000,00	54 436,49	139 563,51	147 051,90
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	144 238,93	74 822,35	69 416,58	79 110,92
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées	56 414,00		56 414,00	55 859,00
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	20,00		20,00	20,00
<b>TOTAL (I)</b>	<b>394 672,93</b>	<b>129 258,84</b>	<b>265 414,09</b>	<b>282 041,82</b>
<b>Actif circulant</b>				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes	203,51		203,51	410,21
Créances				
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 749,64		1 749,64	177,40
. Créances reçues par legs ou donations				
. Autres	52 672,39		52 672,39	160 725,23
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	396 116,00		396 116,00	152 874,77
Charges constatées d'avance	2 486,63		2 486,63	3 039,95
<b>TOTAL (II)</b>	<b>453 228,17</b>		<b>453 228,17</b>	<b>317 227,56</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>847 901,10</b>	<b>129 258,84</b>	<b>718 642,26</b>	<b>599 269,38</b>

## Bilan : le passif

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le <b>31/12/2022</b> (12 mois)	Exercice précédent <b>31/12/2021</b> (12 mois)	Variation
<b>Fonds propres</b>			
Fonds propres sans droit de reprise			
. Fonds propres statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
. Fonds statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
Réserves			
. Réserves statutaires ou contractuelles			
. Réserves pour projet de l'entité	57 462,07	57 462,07	
. Autres	423 417,27	351 341,79	72 075,48
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice	38 099,33	72 075,48	-33 976,15
Situation nette (sous total)	518 978,67	480 879,34	38 099,33
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
<b>TOTAL (I)</b>	<b>518 978,67</b>	<b>480 879,34</b>	<b>38 099,33</b>
<b>Fonds reportés et dédiés</b>			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés	13 000,00	13 000,00	
<b>TOTAL (II)</b>	<b>13 000,00</b>	<b>13 000,00</b>	
<b>Provisions</b>			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges	24 520,00	21 703,00	2 817,00
<b>TOTAL (III)</b>	<b>24 520,00</b>	<b>21 703,00</b>	<b>2 817,00</b>
<b>Dettes</b>			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		76,15	-76,15
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	57 587,23	50 853,69	6 733,54
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	20 499,43	16 826,30	3 673,13
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	84 056,93	15 930,90	68 126,03
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>162 143,59</b>	<b>83 687,04</b>	<b>78 456,55</b>
Ecart de conversion passif (V)			
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>718 642,26</b>	<b>599 269,38</b>	<b>119 372,88</b>
<b>Engagements reçus</b>			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
<b>Engagements donnés</b>			

# Compte de résultat

	Exercice clos le <b>31/12/2022</b> (12 mois)	Exercice précédent <b>31/12/2021</b> (12 mois)	Variation
	Total	Total	Variation
<b>Produits d'exploitation</b>			
Cotisations	23 240,00	23 504,00	-264,00
Ventes de biens et services			
Ventes de biens	4 514,66	2 844,81	1 669,85
dont ventes de dons en nature			
Ventes de prestations de services	13 005,62	11 879,80	1 125,82
dont parrainages	5 924,04	6 033,10	-109,06
Produits de tiers financeurs			
Concours publics et subventions d'exploitation	8 990,00	12 194,10	-3 204,10
Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommable			
Ressources liées à la générosité du public			
Dons manuels	294 592,70	264 989,79	29 602,91
Mécénats	12 000,00	7 000,00	5 000,00
Legs, donations et assurances-vie			
Contributions financières	240 963,52	187 317,34	53 646,18
Reprises sur les amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charge	3 201,59	66,96	3 134,63
Utilisations des fonds dédiés		7 555,28	-7 555,28
Autres produits	198,25	260,69	-62,44
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>	<b>600 706,34</b>	<b>517 612,77</b>	<b>83 093,57</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Achats de marchandises	1 620,95	1 540,17	80,78
Variations stocks			
Autres achats et charges externes	170 897,25	121 161,14	49 736,11
Aides financières	199 369,05	130 529,60	68 839,45
Impôts, taxes et versements assimilés	3 927,49	3 434,00	493,49
Salaires et traitements	106 916,39	99 615,31	7 301,08
Charges sociales	40 723,26	37 087,20	3 636,06
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	18 825,33	19 221,05	-395,72
Dotations aux provisions	2 817,00	2 414,00	403,00
Reports en fonds dédiés		13 000,00	-13 000,00
Autres charges	20 147,95	18 455,66	1 692,29
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>	<b>565 244,67</b>	<b>446 458,13</b>	<b>118 786,54</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>35 461,67</b>	<b>71 154,64</b>	<b>-35 692,97</b>
<b>Produits financiers</b>			
De participations			
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif			
Autres intérêts et produits assimilés	1 723,02	1 072,13	650,89
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			
<b>Total des produits financiers (III)</b>	<b>1 723,02</b>	<b>1 072,13</b>	<b>650,89</b>
<b>Charges financières</b>			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées		40,29	-40,29
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements			
<b>Total des charges financières (IV)</b>		<b>40,29</b>	<b>-40,29</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>1 723,02</b>	<b>1 031,84</b>	<b>691,18</b>

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation
	Total	Total	Variation
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I – II + III – IV)</b>	<b>37 184,69</b>	<b>72 186,48</b>	<b>-35 001,79</b>
<b>Produits exceptionnels</b>			
Sur opérations de gestion	1 023,64		1 023,64
Sur opérations en capital			
Reprises sur provisions et transferts de charges			
<b>Total des produits exceptionnels (V)</b>	<b>1 023,64</b>		<b>1 023,64</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions			
<b>Total des charges exceptionnelles (VI)</b>			
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>1 023,64</b>		<b>1 023,64</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)			
Impôts sur les sociétés (VIII)	109,00	111,00	-2,00
Total des produits (I + III + IV)	603 453,00	518 684,90	84 768,10
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	565 353,67	446 609,42	118 744,25
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>38 099,33</b>	<b>72 075,48</b>	<b>-33 976,15</b>
<b>Evaluation des contributions volontaires en nature</b>			
Produits			
. Dons en nature			
. Prestations en nature			
. Bénévolats	21 020,61	15 740,25	5 280,36
<b>Total</b>	<b>21 020,61</b>	<b>15 740,25</b>	<b>5 280,36</b>
Charges			
. Secours en nature			
. Mise à disposition gratuite de biens et services			
. Prestations			
. Personnel bénévole	21 020,61	15 740,25	5 280,36
<b>Total</b>	<b>21 020,61</b>	<b>15 740,25</b>	<b>5 280,36</b>



---

# ***ANNEXES***

---



**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**  
**CLOS AU 31/12/2022**

## TABLE DES MATIERES

<b>1.</b>	<b>PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION &amp; DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE</b> .....	<b>20</b>
1.1	OBJET SOCIAL.....	20
1.2	NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES.....	20
1.3	ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	21
<b>2.</b>	<b>PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES</b> .....	<b>22</b>
2.1	PRINCIPES GÉNÉRAUX .....	22
2.1.1	<i>Préambule</i> .....	22
2.1.2	<i>Cadre légal de référence</i> .....	22
2.2	DÉROGATIONS.....	22
2.2.1	<i>Cotisation des Comités Départementaux</i> .....	22
<b>3.</b>	<b>INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN</b> .....	<b>23</b>
3.1	NOTES SUR LE BILAN ACTIF .....	23
3.1.1	<i>Principes généraux</i> .....	23
3.1.2	<i>État de l'actif immobilisé (brut)</i> .....	23
3.1.2.1	Détail des colonnes « B et C ».....	23
3.1.3	<i>Amortissements de l'actif immobilisé</i> .....	24
3.1.4	<i>Méthode et durées d'amortissements</i> .....	24
3.1.5	<i>Tableau de variation des immobilisations financières</i> .....	24
3.1.1	<i>Etat des échéances des créances</i> .....	25
3.1.2	<i>Tableaux des dépréciations</i> .....	25
3.1.3	<i>Disponibilités</i> .....	26
3.1.4	<i>Produits à recevoir par postes du bilan</i> .....	26
3.1.5	<i>Charges constatées d'avance</i> .....	26
3.2	NOTES SUR LE BILAN PASSIF .....	27
3.2.1	<i>Tableau de variation des fonds propres</i> .....	27
3.2.2	<i>Fonds dédiés</i> .....	28
3.2.3	<i>Provisions pour risques et charges</i> .....	29
3.2.3.1	Tableau de variation .....	29
3.2.3.2	Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés.....	29
3.2.4	<i>Dettes</i> .....	29
3.2.4.1	Etat des échéances .....	29
3.2.4.2	Détail des dettes fiscales et sociales.....	30
3.2.5	<i>Charges à payer par postes du bilan</i> .....	30
<b>4.</b>	<b>INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT</b> .....	<b>31</b>
4.1	COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD).....	31
4.2	PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION .....	33
4.2.1	<i>Produits liés à la générosité du public</i> .....	33
4.2.1.1	Cotisations sans contrepartie .....	33
4.2.1.2	Dons manuels-Dons étrangers.....	33
4.2.1.3	Mécénat.....	33
4.2.1.4	Autres produits liés à la générosité du public.....	33
4.2.2	<i>Produits non liés à la générosité du public</i> .....	33
4.2.2.1	Parrainage des entreprises .....	33
4.2.2.2	Contributions financières sans contrepartie.....	34
4.2.2.3	Autres produits non liés à la générosité du public.....	34
4.2.3	<i>Subventions et autres concours publics</i> .....	34
4.2.4	<i>Reprises sur provisions et dépréciations</i> .....	35
4.2.5	<i>Utilisation des fonds dédiés</i> .....	35
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION.....	35
4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges</i> .....	35
4.3.2	<i>Missions sociales</i> .....	36
4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i> .....	36
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public .....	36
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources .....	37

4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i> .....	37
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i> .....	37
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i> .....	37
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD .....	38
4.4.1	<i>Principes généraux</i> .....	38
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i> .....	38
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD .....	39
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT .....	40
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i> .....	40
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i> .....	40
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER) .....	41
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i> .....	41
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i> .....	43
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i> .....	43
<b>5.</b>	<b>AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE</b> .....	<b>44</b>
5.1	AUTRES INFORMATIONS .....	44
5.1.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i> .....	44
5.1.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i> .....	45
5.1.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i> .....	45
5.1.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i> .....	45

# 1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

## 1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

## 1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

### **1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE**

---

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Le comité a perçu sur l'exercice des reversements de legs de la part de la ligue nationale contre le cancer d'un montant de 171 007.45 euros.

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture de l'exercice n'est à mentionner.

## 2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

### 2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

---

#### 2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

#### 2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

### 2.2 DÉROGATIONS

---

#### 2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

### 3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

#### 3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

##### 3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

##### 3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	338 848	1 643	2 252	338 238
Immobilisations financières	55 879	555		56 434
<b>Total</b>	<b>394 727</b>	<b>2 198</b>	<b>2 252</b>	<b>394 672</b>

##### 3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→ ...		
→ ...		
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 643</b>	<b>2 252</b>
→ Matériel informatique	927	2 252
→ Mobilier	716	
<b>Immobilisations financières</b>	<b>555</b>	<b>0</b>
→ parts de crédit mutuel	555	
→ ...		
<b>Total</b>	<b>2 198</b>	<b>2 252</b>



### 3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles				
Amort.Immobilisations corporelles	112 686	18 825	2 252	129 259
Amort.Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>112 686</b>	<b>18 825</b>	<b>2 252</b>	<b>129 259</b>

### 3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

### 3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	55 859	555		56 414
Prêts				
Autres immobilisations financières	20			20
<b>Total</b>	<b>55 879</b>	<b>555</b>	<b>0</b>	<b>56 434</b>

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

### 3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
<b>Actif immobilisé</b>			
→ Autres immobilisations financières		0	
<b>Actif circulant et charges d'avance</b>			
→ Créances clients et comptes rattachés	1 750	1 750	
→ Autres Créances	35 974	35 974	
→ Créances reçues par legs ou donations	16 902	16 902	
→ Charges constatées d'avance	2 487	2 487	
<b>Total</b>	<b>57 113</b>	<b>57 113</b>	<b>0</b>

### 3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2022	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2022
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		neant		
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations			neant		
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2022	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	125 944	
Livrets et comptes épargne	270 172	1 167
Comptes à terme	0	
<b>Total</b>	<b>396 116</b>	<b>1 167</b>

### 3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
<i>Rubriques à détailler</i>		
<b>Fournisseurs débiteurs</b>	204	410
→		
→		
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>	1 750	177
→		
→		
<b>Créances par legs ou donation en cours de réalisation</b>		
<b>Autres créances</b>		
→ legs à recevoir de la ligue nationale	16 902	120 895
→ dons à recevoir	35 770	37 330
→ subvention à recevoir	0	2 500
→		
→		
→		
<b>Disponibilités</b>	14 789	9 598
<b>Total</b>	<b>69 211</b>	<b>170 500</b>

### 3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
charges de syndic	2085,27	2 055
Assurance	401	985
...		
...		
...		
<b>Total</b>	<b>2 487</b>	<b>3 040</b>

## 3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

### 3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2022	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2022
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>								
→ Fonds statutaires								
→ Fonds de réserve générale	351 342	72 075	19 379					423 417
→ Fonds de réserve missions sociales	57 462							57 462
→ Legs et donations avec contrepartie								
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>								
<b>Ecarts de réévaluation</b>								
<b>Réserves</b>								
<b>Report à nouveau</b>								
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	72 075	-72 075	-19 379	38 099	20 103			38 099
<b>Subventions d'investissement</b>								
<b>Provisions réglementées</b>								
<b>Total</b>	<b>480 879</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>38 099</b>	<b>20 103</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>518 978</b>

### 3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
<b>Subventions d'exploitation :</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→						
→						
→						
<b>Ressources liées à la Générosité du Public :</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→ Dons à détailler ...						
→ ...						
→ ...						
→						
→						
→						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→ Legs à détailler...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
<b>Contributions financières d'autres organismes</b>		<b>15 000</b>	<b>13 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>13 000</b>
→ Ligue nationale contribution aides aux malades	2021	15 000	13 000			13 000
→ ...						
<b>Total</b>		<b>15 000</b>	<b>13 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>13 000</b>

### 3.2.3 Provisions pour risques et charges

#### 3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
<b>Provisions pour risques</b>				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
<b>Provisions pour charges</b>				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	21 703	2 817		24 520
→				
<b>Total</b>	<b>21 703</b>	<b>2 817</b>	<b>0</b>	<b>24 520</b>

#### 3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

### 3.2.4 Dettes

#### 3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	57 587	57 587		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	20 499	20 499		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	84 057	84 057		
Produits constatés d'avance		0		
<b>Total</b>	<b>162 143</b>	<b>162 143</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

### 3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
<b>Dettes fiscales :</b>	<b>689</b>	<b>671</b>
→ Impôt sur les sociétés	109	111
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes	580	560
→ Etat charges à payer		
<b>Dettes sociales :</b>	<b>19 810</b>	<b>16 155</b>
→ Urssaf/ Pôle emploi	4 945	3 712
→ Caisse de retraite	1 113	845
→ Caisse de prévoyance	1 826	1 598
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	8 571	7 185
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	3 195	2 694
→ Prélèvement à la source	160	121
<b>Total</b>	<b>20 499</b>	<b>16 826</b>


### 3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
<b>Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :</b>	<b>53 387</b>	<b>42 306</b>
→ FNP - Factures non parvenues	19 855	18 719
→ FNP - Factures non parvenues ligue nationale	33 532	23 587
...		
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
...		
...		
...		
<b>Dettes des legs et donations :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
...		
<b>Autres dettes :</b>	<b>84 057</b>	<b>15 931</b>
Recherche à reverser à la ligue nationale	82 571	15 931
Aide aux malades	1 486	
<b>Total</b>	<b>137 444</b>	<b>58 237</b>

## 4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### 4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

 <b>REPORTING - COMITÉ DE LA MARNE</b>	Décembre 2022		Décembre 2021		
	EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>					
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>	<b>387 144,20</b>	<b>384 484,10</b>	<b>285 868,68</b>	<b>268 561,84</b>	
1.1 Réalisées en France	387 144,20	384 484,10	285 868,68	268 561,84	
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	223 418,38	220 758,28	197 335,78	180 028,94	
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	163 725,82	163 725,82	88 532,90	88 532,90	
1.2 Réalisées à l'étranger					
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme					
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>86 766,75</b>	<b>79 210,71</b>	<b>68 827,84</b>	<b>57 384,34</b>	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	86 766,75	79 210,71	68 827,84	57 384,34	
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>88 516,72</b>	<b>79 186,88</b>	<b>76 387,90</b>	<b>76 387,90</b>	
3.1 Frais d'information et de communication	6 167,53	6 167,53	996,01	996,01	
3.2 Frais de fonctionnement	62 960,39	53 630,55	55 492,43	55 492,43	
3.3 Autres charges	19 388,80	19 388,80	19 899,46	19 899,46	
<b>4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>	<b>2 817,00</b>	<b>2 817,00</b>	<b>2 414,00</b>	<b>2 414,00</b>	
<b>5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES</b>	<b>109,00</b>		<b>111,00</b>		
<b>6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>			<b>13 000,00</b>		
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>565 353,67</b>	<b>545 698,69</b>	<b>446 609,42</b>	<b>404 748,08</b>	
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>38 099,33</b>		<b>72 075,48</b>		

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2022		Décembre 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>18 173,94</b>	<b>18 173,94</b>	<b>13 249,92</b>	<b>13 249,92</b>
Réalisées en France	18 173,94	18 173,94	13 249,92	13 249,92
Réalisées à l'étranger				
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>1 771,38</b>	<b>1 771,38</b>	<b>1 204,91</b>	<b>1 204,91</b>
<b>3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 075,29</b>	<b>1 075,29</b>	<b>1 285,42</b>	<b>1 285,42</b>
<b>TOTAL</b>	<b>21 020,61</b>	<b>21 020,61</b>	<b>15 740,25</b>	<b>15 740,25</b>



LA LIQUE CONTRE LE CANCER	REPORTING - COMITÉ DE LA MARNE		Décembre 2022		Décembre 2021	
	RESSOURCES	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>						
<b>1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-565 801,63</b>	<b>-565 801,63</b>	<b>-474 126,77</b>	<b>-474 126,77</b>		
1.1 Cotisations sans contrepartie	-23 240,00	-23 240,00	-23 504,00	-23 504,00		
1.2 Dons, legs et mécénat	-306 592,70	-306 592,70	-271 989,79	-271 989,79		
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-235 968,93	-235 968,93	-178 632,98	-178 632,98		
<b>2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-28 661,37</b>		<b>-24 808,75</b>			
2.1 Cotisations avec contrepartie						
2.2 Parrainage des entreprises	-5 924,04		-6 033,10			
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-18 313,85		-18 448,00			
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-4 423,48		-327,65			
<b>3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>-8 990,00</b>		<b>-12 194,10</b>			
<b>4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>						
<b>5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS</b>			<b>-7 555,28</b>			
<b>TOTAL</b>	<b>-603 453,00</b>	<b>-565 801,63</b>	<b>-518 684,90</b>	<b>-474 126,77</b>		

	Décembre 2022		Décembre 2021	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-21 020,61</b>	<b>-21 020,61</b>	<b>-15 740,25</b>	<b>-15 740,25</b>
Bénévolat	-21 020,61	-21 020,61	-15 740,25	-15 740,25
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>				
<b>3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>				
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>TOTAL</b>	<b>-21 020,61</b>	<b>-21 020,61</b>	<b>-15 740,25</b>	<b>-15 740,25</b>

## 4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

### 4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

#### 4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

#### 4.2.1.2 Dons manuels-Dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Il n'y a pas de dons manuels en provenance de l'étranger.

#### 4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

#### 4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
<b>Quote-part de générosité reçue d'autres organismes</b>		
→ Reversement Legs Lique nationale	222 650	168 869
→ ...		
<b>Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :</b>		
→ Manifestations / Ventes / activité de récupération	4 515	3 305
→ Autres produits affectés aux missions sociales	7 082	5 386
→ Produits financiers	1 723	1 072
→ ...		
<b>Total</b>	<b>235 969</b>	<b>178 633</b>

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

### 4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

#### 4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

#### **4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie**

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

#### **4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public**

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
<b>Ventes de marchandises ou de prestations de services</b>		
<b>Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :</b>		
→ Parrainage	5 924	6 033
→ Contribution financières reçues	18 314	18 448
→ Produits divers de gestion courantes et produits exceptionnels	4 423	328
<b>Total</b>	<b>28 661</b>	<b>24 809</b>

#### **4.2.3 Subventions et autres concours publics**

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
  - Les subventions d'exploitation ;
  - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

#### 4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	neant	
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### 4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		7 555
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>7 555</b>

### 4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

#### 4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance

Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des couts indirects est définie par le Conseil d'Administration et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du 18 décembre 2018

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Le Véhicule est affecté spécifiquement sur 2 mois aux actions suivantes à hauteur de 75 % (collecte / communication) pour Mars bleu et octobre rose

	Fonctionnement	Action pour les malades	Prévention	Recherche	Communication	
Eau et électricité	50%	25%	25%			
Locations Immobilières et charges locatives	50%	10%	20%	10%	10%	
Véhicule	25%		60%		15%	
Entretien sur bien Immobiliers	50%	25%	25%			
Maintenance	50%	20%	10%	10%	10%	
Assurances	50%	25%	25%			
Téléphonnes / Affranchissements	50%	20%	10%	10%	10%	
Taxes Locales	50%	25%	25%			
Frais de Personnel	Assistante de direction	50%	10%	10%	10%	20%
	Coordinatrice Espace Ligue		50%	50%		
	Chargé de prévention			100%		

REPARTITION DES CHARGES	Frais de fonctionnement	Missions sociales	Prévention	Recherche	Frais de recherche de fonds	TOTAL
Electricité et eau	536	268	268			1 072
Locations mobilières	2 988	430	4 217	215	2 584	10 434
Charges locatives	2 397	1 096	890	206	206	4 794
Assurance	903	5	491		90	1 480
Entretien et maintenance	7 030	1 265	1 458		172	9 925
Téléphone Affranchissement	2 421	1 268	1 460	1 268	3 932	10 349
Taxes locales	1 382	691	691			2 763
Frais de personnel	25 416	28 483	78 006	5 014	10 720	147 640
<b>Total</b>	<b>43 073</b>	<b>33 496</b>	<b>87 481</b>	<b>6 703</b>	<b>17 704</b>	<b>188 457</b>

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Actions pour les malades	157 956	100 318
Actions d'information, de prévention et de dépistage	95 594	84 878
Actions de formation	1 857	1 311
Actions de recherche	130 695	98 174
Actions de société et politique de santé	1 042	1 188
Frais d'appel aux dons et legs	86 767	68 828
Frais de fonctionnement (dont communication)	91 443	91 913
<b>Total</b>	<b>565 354</b>	<b>446 609</b>

### 4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2022	2021
Actions pour les malades	111 801	97 267
Actions d'information, prévention, dépistage	95 594	84 878
Actions de formation	1 857	1 311
Actions de recherche	13 123	12 692
Actions autres	1 042	1 188
<b>Total</b>	<b>223 418</b>	<b>197 336</b>
Versement à d'autres organismes	2021	2021
Actions pour les malades	46 155	3 051
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	117 571	85 482
Actions autres		
<b>Total</b>	<b>163 726</b>	<b>88 533</b>

### 4.3.3 Frais de recherche de fonds

#### 4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;

- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

#### **4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources**

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

#### **4.3.4 Frais de fonctionnement**

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

<b>Rubriques</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Frais d'information et de communication	6 168	996
Frais de gestion	62 960	55 492
Charges financières	563	678
Dotation aux amortissements	18 825	19 221
Dotation aux provisions	2 817	2 414
Impôts sur les revenus de capitaux mobiliers	109	111
...		
<b>Total</b>	<b>91 443</b>	<b>78 913</b>

#### **4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations**

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

#### **4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice**

<b>Rubriques</b>	<b>Exercice 2022</b>	<b>Exercice 2021</b>
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		13 000
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>13 000</b>

## 4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

### 4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

### 4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2022	2021
Bénévolat Prestation Autres (à préciser)	SMIC x 1,5 Tarif négocié	21 021	15 740
<b>Total</b>		<b>21 021</b>	<b>15 740</b>

#### 4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

⇒ *A insérer*

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	44				1577						1621
Variation de stock											0
Autres achats et charges externes	64 081				70 471		36 345				170 897
Aides financières	35 643	163 726									199 369
Impôts, taxes et versement assimilés	1382						2 546				3 927
Salaires et traitements	81449				7 276		18 191				106 916
Charges sociales	30 055				3 444		7 225				40 723
Dotations aux amortissements et dépréciations							18 825				18 825
Dotations aux prévisions								2 817			2 817
Reports en fonds dédiés											0
Autres charges	10 765				3 999		5 384				20 148
Charges financières											0
Charges exceptionnelles											0
Participations des salariés aux résultats											0
Impôt sur les bénéfices									109		109
<b>TOTAL</b>	<b>223 418</b>	<b>163 726</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>86 767</b>	<b>0</b>	<b>88 517</b>	<b>2 817</b>	<b>109</b>	<b>0</b>	<b>565 354</b>

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services					
Personnel bénévole	18 174		1 771	1 075	21 021
<b>TOTAL</b>	<b>18 174</b>	<b>0</b>	<b>1 771</b>	<b>1 075</b>	<b>21 021</b>



## 4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

### 4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :


Rubriques	Exercice 2022
Contrôle légal des comptes Autres missions	2 915
<b>Total</b>	<b>2 915</b>

### 4.6.2 Charges et produits exceptionnels


Rubriques	Exercice 2022
<b>Produits exceptionnels</b>	
→ Solde commission sociale	1 024
→ ...	
→ ...	
→ ...	
<b>Total</b>	<b>1 024</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	
→	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
<b>Total</b>	<b>0</b>

## 4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

### 4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

 <b>REPORTING - COMITÉ DE LA MARNE</b>	Décembre 2022		Décembre 2021		
	EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>					
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>	<b>387 144,20</b>	<b>384 484,10</b>	<b>285 868,68</b>	<b>268 561,84</b>	
1.1 Réalisées en France	387 144,20	384 484,10	285 868,68	268 561,84	
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	223 418,38	220 758,28	197 335,78	180 028,94	
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	163 725,82	163 725,82	88 532,90	88 532,90	
1.2 Réalisées à l'étranger					
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme					
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>86 766,75</b>	<b>79 210,71</b>	<b>68 827,84</b>	<b>57 384,34</b>	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	86 766,75	79 210,71	68 827,84	57 384,34	
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>88 516,72</b>	<b>79 186,88</b>	<b>76 387,90</b>	<b>76 387,90</b>	
3.1 Frais d'information et de communication	6 167,53	6 167,53	996,01	996,01	
3.2 Frais de fonctionnement	62 960,39	53 630,55	55 492,43	55 492,43	
3.3 Autres charges	19 388,80	19 388,80	19 899,46	19 899,46	
<b>4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>	<b>2 817,00</b>	<b>2 817,00</b>	<b>2 414,00</b>	<b>2 414,00</b>	
<b>5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES</b>	<b>109,00</b>		<b>111,00</b>		
<b>6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>			<b>13 000,00</b>		
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>565 353,67</b>	<b>545 698,69</b>	<b>446 609,42</b>	<b>404 748,08</b>	
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>38 099,33</b>		<b>72 075,48</b>		

<b>B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	Décembre 2022		Décembre 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>18 173,94</b>	<b>18 173,94</b>	<b>13 249,92</b>	<b>13 249,92</b>
Réalisées en France	18 173,94	18 173,94	13 249,92	13 249,92
Réalisées à l'étranger				
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>1 771,38</b>	<b>1 771,38</b>	<b>1 204,91</b>	<b>1 204,91</b>
<b>3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 075,29</b>	<b>1 075,29</b>	<b>1 285,42</b>	<b>1 285,42</b>
<b>TOTAL</b>	<b>21 020,61</b>	<b>21 020,61</b>	<b>15 740,25</b>	<b>15 740,25</b>

 <b>REPORTING - COMITÉ DE LA MARNE</b>	Décembre 2022		Décembre 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>RESSOURCES</b>				
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	-565 801,63	-565 801,63	-474 126,77	-474 126,77
1.1 Cotisations sans contrepartie	-23 240,00	-23 240,00	-23 504,00	-23 504,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-306 592,70	-306 592,70	-271 989,79	-271 989,79
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-235 968,93	-235 968,93	-178 632,98	-178 632,98
<b>2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	-28 661,37		-24 808,75	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises	-5 924,04		-6 033,10	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-18 313,85		-18 448,00	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-4 423,48		-327,65	
<b>3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	-8 990,00		-12 194,10	
<b>4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>				
<b>5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS</b>			-7 555,28	
<b>TOTAL</b>	<b>-603 453,00</b>	<b>-565 801,63</b>	<b>-518 684,90</b>	<b>-474 126,77</b>

<b>B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	Décembre 2022		Décembre 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	-21 020,61	-21 020,61	-15 740,25	-15 740,25
Bénévolat	-21 020,61	-21 020,61	-15 740,25	-15 740,25
Prestations en nature				
Dans en nature				
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>				
<b>3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>				
Prestations en nature				
Dans en nature				
<b>TOTAL</b>	<b>-21 020,61</b>	<b>-21 020,61</b>	<b>-15 740,25</b>	<b>-15 740,25</b>

#### 4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
2015	Immeuble	194 000			194 000	7 488	7 488
2016	Travaux Loca	100 186		50 000	50 186	6 414	3 201
2016	Bureau d'accè	813			813	81	81
2017	Aménagement	2 534			2 534	199	199
2019	Informatique e	11 111			11 111	2 051	2 051
2020	PC Portable	1 325			1 325	442	442
2021	Rideau métall	4 548			4 548	455	455
2021	Casques virtu	2 400			2 400	800	800
2021	Ordinateur	2 531			2 531	844	844
2022	Ordinateur	927			927	36	36
2022	Mobilier de bu	716			716	15	15
<b>Total</b>		<b>321 091</b>		<b>50 000</b>	<b>271 090</b>	<b>18 825</b>	<b>15 612</b>

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

#### 4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

## 5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

### 5.1 AUTRES INFORMATIONS

#### 5.1.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
<b>Administrateurs élus</b>				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....				
<b>Bénévoles "administratifs"</b>	<b>6</b>	<b>171</b>	<b>0,10</b>	<b>2 847</b>
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.				
<b>Bénévoles de terrain</b>	<b>13</b>	<b>1 095</b>	<b>0,67</b>	<b>18 174</b>
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.				
<b>Total</b>	<b>19</b>	<b>1 266</b>	<b>0,77</b>	<b>21 021</b>

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=16,60 € (nbre heure équivalent temps plein x 16,60 €), ou renseigné par le calcul de GABES

### 5.1.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	3	5 460	3
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>5 460</b>	<b>3</b>

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

### 5.1.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	2 377
6257 - Réceptions	Restauration	250
...	...	
...	...	
...	...	
	<b>Total</b>	<b>2 626</b>

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

### 5.1.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 2 905 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.